

# COLLECTE EXTRAORDINAIRE DE RÉSIDUS VERTS

Exceptionnellement ce printemps, pour répondre à la demande, la Ville de Terrebonne offrira une collecte de résidus verts.

## UNE SEULE FOIS CE PRINTEMPS

Sortez vos résidus verts dès le **lundi 28 mai à 19 h** et laissez-les sur place jusqu'à leur récupération.

TOUTES LES ZONES :  
LUNDI 28 MAI À 19 H

## CONSIGNES À RESPECTER

Placez les branches de 2,5 cm de diamètre maximum en fagot de 1 m de long par 30 cm de diamètre maximum.

Placez vos résidus verts en bordure de rue, sur votre terrain.

Évitez de mettre le gazon dans cette collecte, faites plutôt de l'herbicyclage.

## MATIÈRES ADMISES

- Branches
- Feuilles
- Gazon
- Plantes

## MATIÈRES REFUSÉES

- Branches de frênes

N'oubliez pas que vous pouvez **mettre ces résidus directement dans le bac brun**. Il est vidé tous les jeudis. Des collectes de feuilles sont prévues à l'automne prochain.



SORTEZ-LES

le **lundi 28 mai à 19 h** et  
laissez-les sur place jusqu'à  
leur récupération.

